



CAMP RICHELIEU SAINT-CÔME

GUIDE DE SÉJOUR

VIVRE DES VACANCES

DEPUIS 1969 **CAMP**
RICHELIEU
SAINT-CÔME



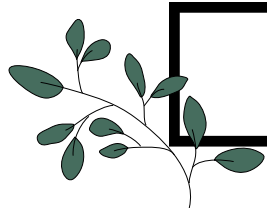
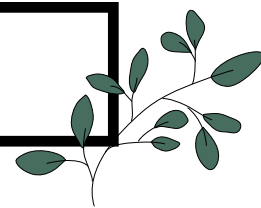


TABLE DES MATIÈRES



À votre arrivée

Numéros d'urgence / À proximité

Introduction au séjour

Sécurité

Feux d'artifices et agréments

Couvre-feu

Plan d'évacuation

Règlements plateaux / activités

Choix de menu

Plan du site

Accueil des chiens

Frais à la carte





À VOTRE ARRIVÉE

- **Literie :**

- Nos lits sont des lits simples ;
 - Un oreiller par lit est fourni par le camp ;
 - Il faut amener sa literie ou son sac de couchage.
- Assurez-vous d'avoir contacté la personne responsable du séjour pour confirmer et d'avoir rempli le formulaire :
 - Les heures de repas ;
 - Les moments d'animation, s'il y a lieu ;
 - Les choix de repas ;
 - Un rappel des restrictions alimentaires.

Rappels importants



Si des animaux sont présents, ils ne doivent pas aller dans la cuisine.



La cuisine n'est pas accessible. Si vous avez besoin de quelque chose, il nous fera plaisir de vous aider.



Les feux d'artifice sont strictement interdits.



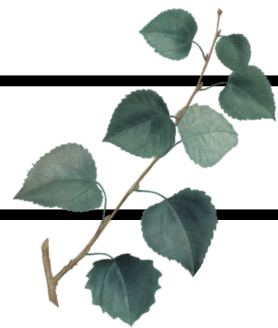
Si vous faites un feu dans le foyer intérieur, assurez-vous que la trappe de la cheminée est ouverte afin de ne pas déclencher l'alarme incendie inutilement.



**Mot de passe
du Wifi : Mitch1969**



Numéros d'urgence



Urgences

Pompiers, police et ambulance	911
Info-Santé	811
Alarme (centrale de surveillance)	1-800-661-7676
CIUSS Lanaudière (DSP)	450-756-4555
Pharmacie St-Côme	450-883-3883
Centre anti-poison	1-800-463-5060
Ligne Info-COVID	1-877-644-4545

Services

Accueil touristique	450-883-2730
Boulangerie	450-883-5101
Caisse populaire	450-883-2252
Indice de feu	1-800-267-7270
Marché Tradition	450-883-5593
Municipalité St-Côme	450-883-2726
Pharmacie St-Côme	450-883-3883
Poste Canada St-Côme	450-883-1660
Prospère	450-883-2828
Hydro-Québec (panne)	1-800-790-2424
Quincallerie Larochelle	450-883-2982



À proximité



Parc régional de la Chute-à-Bull (5.9 km)

Chutes Swaggin (9.4 km)

La Terre des Bisons (26 km)

Kinadapt (32.4 km)

Bonzai Gros-Bec (21.2 km)

Centre Le Rituel Massothérapie (1.3 km)

Zec Lavigne St-Côme (4.1 km)

Au canot volant (2.4 km)

Parc Louis-Philippe-de Grandpré – vélo de montagne (2.2 km)

Station de ski Val St-Côme (10.4 km)

Le Pitch (10.4 km)

Resto-bar (5 km)

Resto pub 1041 (700 m)

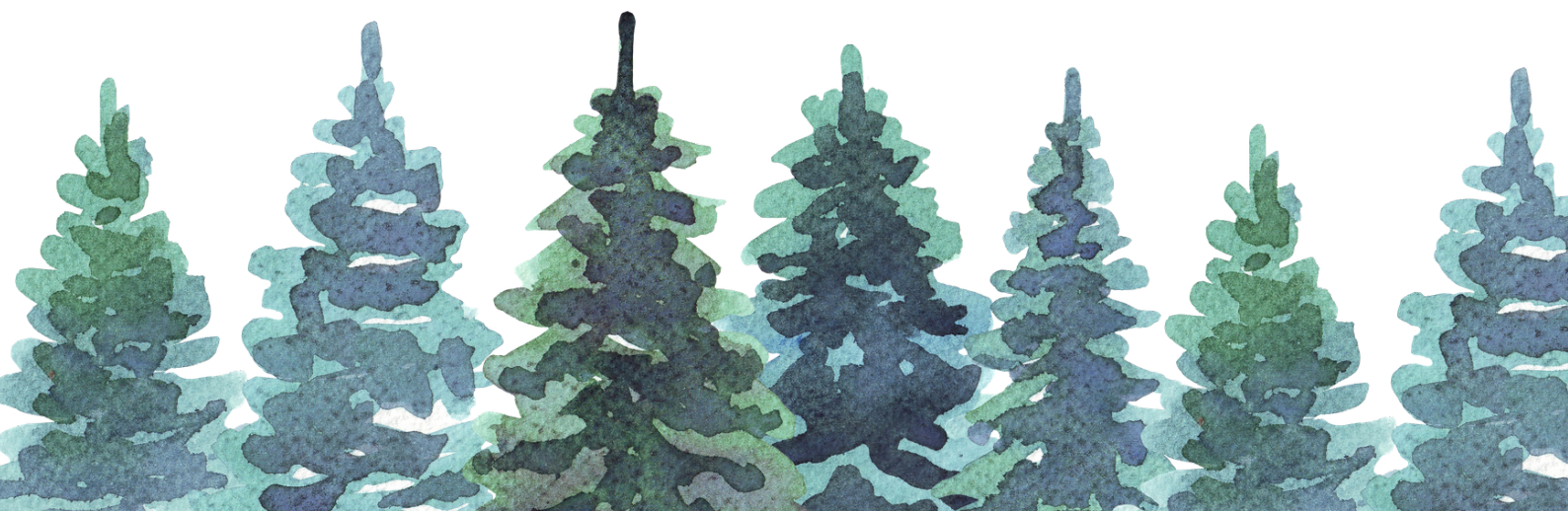
Trécarré Microbrasserie (1.3 km)

Épicerie Le Comptoir (9.8 km)

On s'gâte et On s'régale - café (800 m)

Chez Frank (1.6 km)

Le Gollé Goulou (4.7 km)





Introduction au séjour



À votre arrivée, vous rencontrerez le ou la responsable de séjour :

- Rappel des restrictions alimentaires / allergies s'il y a lieu ;
- Confirmation des heures de repas lors du séjour et des périodes d'animation (escalade, tir à l'arc, grands jeux) s'il y a lieu (voir dernière page) ;
- Remise de l'équipement sportif au besoin et déterminer l'heure de retour dimanche ;
- Paiement s'il y a lieu ;
- Remise du plan d'évacuation et explication des protocoles de sécurité ;
- Rappel qu'au premier repas, le/la responsable expliquera au groupe le déroulement du service.

Aucun commentaire ou geste déplacé (violence, propos haineux / à caractère sexuel) ne sera toléré envers les employé.es. S'il y a lieu, le ou la responsable du groupe sera mis au courant et des mesures seront prises selon la gravité des paroles ou des gestes.



Déroulement du service



- À partir du moment de l'ouverture des portes de service, le groupe a une heure pour venir se servir ;
- L'étagère noire à roulettes a plusieurs bacs, qui servent à se desservir (suivre les dessins pour déposer la vaisselle au bon endroit) ;
- Un deuxième service aura lieu, qui sera appelé par le/la responsable ;



Prêt d'équipement



Saisons estivale : Canot et Kayak

Les consignes de sécurité seront expliquées et des VFI seront remis à tous les participant.es du groupe. Voir les règlements plus bas.

Saison hivernale : Équipement de ski de fond et raquettes

L'équipement sera prêté jusqu'à 14h00, le dimanche.



Sécurité



Afin que votre séjour se déroule de façon sécuritaire, nous vous invitons à prendre connaissance des pages qui suivent. Elles vous informeront de nos plans d'urgence. Nous vous suggérons de les faire connaître aux participant.e.s.

Une trousse de premiers soins est disponible sur place et lors de vos randonnées. Les numéros de téléphone d'urgence sont affichés dans la salle, près du téléphone, ainsi que dans ce guide.



Feu x d'artifices & feux d'agrément



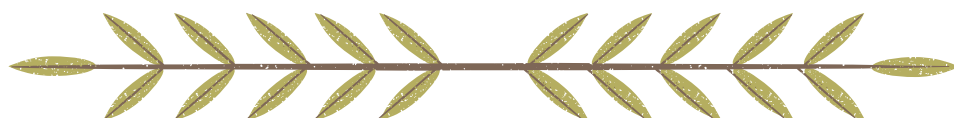
Il est strictement interdit d'allumer des feux d'artifices selon **l'article 14.1 du règlement numéro 657-2020** qui encadre les résidences de tourisme sur le territoire de la Municipalité de Saint-Côme. Les feux d'agrément sont permis dans les espaces réservés à cet effet, lorsque l'indice de feu se situe entre bas et élevé. Afin de s'assurer que l'indice de feu est adéquat, nous vous invitons à consulter le site de la SOPFEU ou à poser la question à votre responsable de séjour.



Couvre-feu



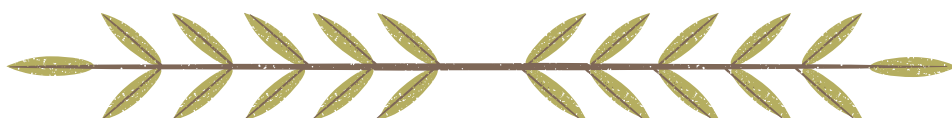
En tout temps, les occupants d'une résidence de tourisme doivent cesser toute activité extérieure pouvant générer du bruit à partir de 23h00 jusqu'à 8h00 le lendemain matin, selon **l'article 15 du règlement numéro 657-2020** qui encadre les résidences de tourisme sur le territoire de la Municipalité de Saint-Côme.



Toilettes

Nous vous demandons de ne **JAMAIS** jeter dans nos toilettes, évier ou drains domestiques:

- Lingettes (même si elles portent la mention biodégradable) ;
- Papiers autres que le papier hygiénique ;
- Tissus, serviettes, vadrouilles ou tampons hygiéniques ;
- Huiles, graisses, sable, cendre ou tout objet solide.





Plan d'évacuation



Nous recommandons fortement au responsable de groupe de prendre connaissance du plan d'évacuation d'urgence qui suit, afin de la faire connaître aux membres de son groupe. Le plan d'évacuation est affiché dans le chalet des groupes à plusieurs endroits.

En cas de feu, déclenchez immédiatement une des stations manuelles situées dans les corridors des chambres ou bien dans les salles communes.

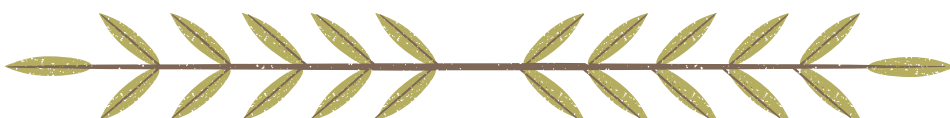
Faites évacuer les participant.es et dirigez-les sur le terrain en face du chalet (poteaux de rassemblement).

Comptez vos participant.es afin de vous assurer qu'il ne manque personne.

EN CAS D'ACCIDENT

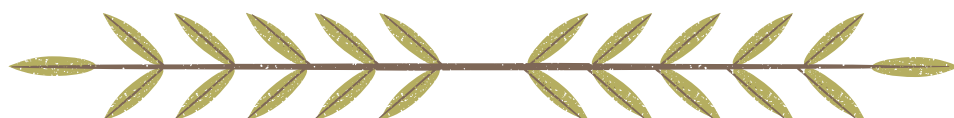
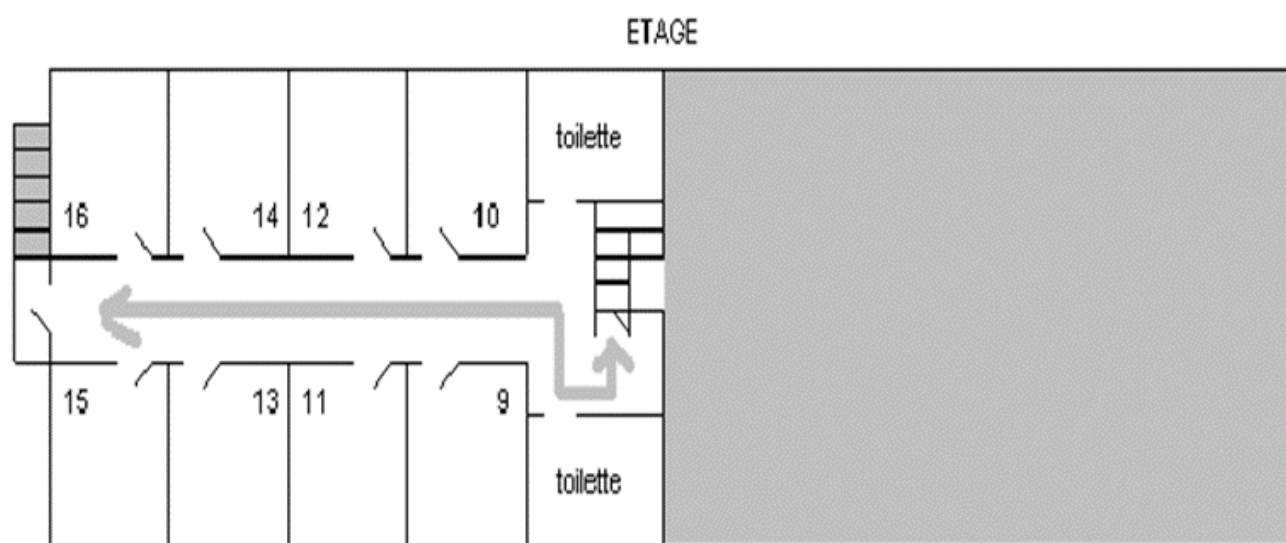
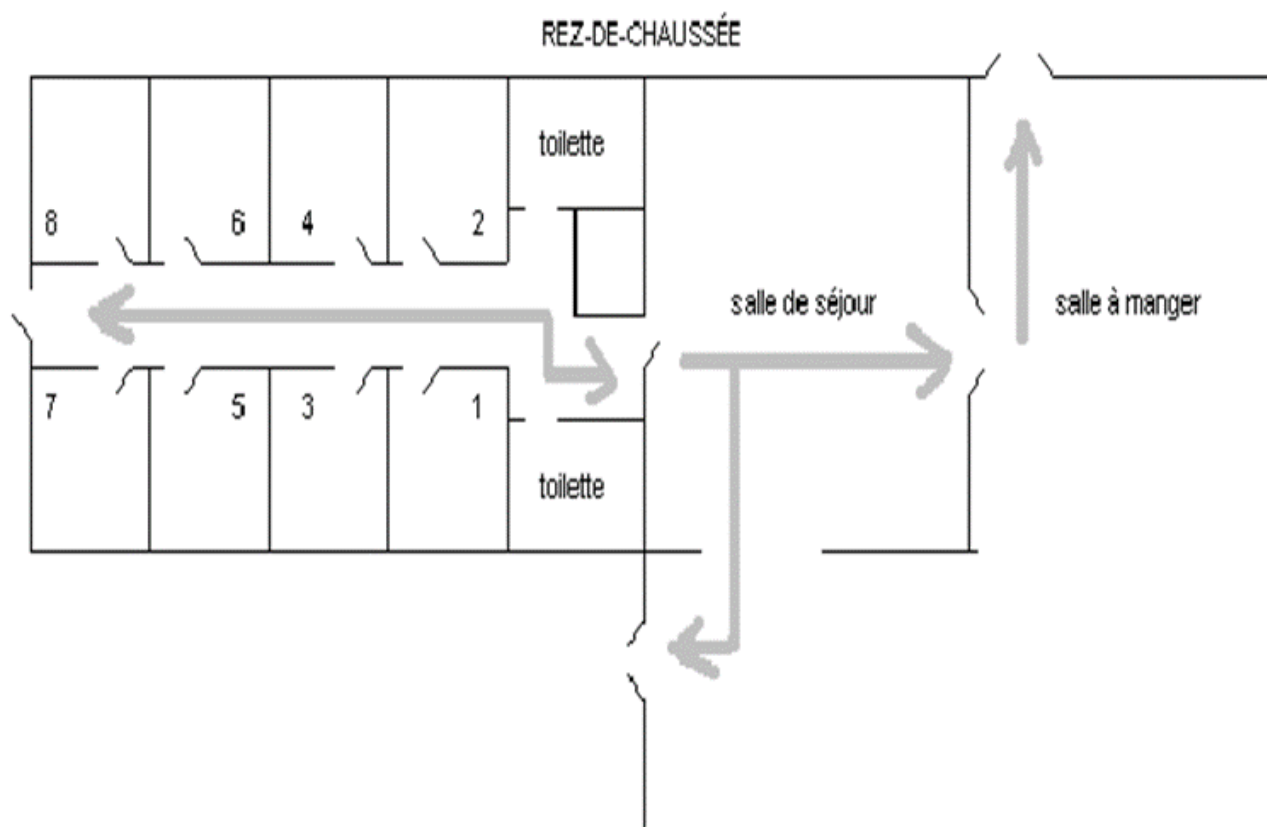
Les **premiers soins seront administrés** à la personne blessée ou malade par la première personne compétente qui entrera en contact avec le patient.e. C'est cette même personne et uniquement celle-ci qui dirigera toutes les opérations de secours. Les autres personnes présentes devront l'assister au maximum.

- En tout temps, garder son sang-froid et donner les directives calmement et promptement.
- Portez secours à la personne dans le besoin, évaluez la gravité et prodiguez les premiers soins. Dans le doute, s'abstenir de déplacer l'accidenté.e.
- Immobilisez le reste de l'équipe ou du groupe à l'écart de l'accidenté.e et les calmer.
- Avertir rapidement la personne responsable du groupe en indiquant dans des termes clairs, brefs et précis la gravité du cas, l'identification du blessé.e et l'endroit de l'accident.



Plan d'évacuation - chalet

Camp Richelieu - Plan d'évacuation du chalet des groupes



Hébertisme

- Porter des souliers fermés et des vêtements appropriés ;
- Circuler en groupe en marchant entre le chef de file et le serre-file ;
- Effectuer un échauffement avant de s'engager sur le parcours ;
- Attendre le signal de l'animateur avant de s'engager dans un module ou de passer au suivant ;
- Suivre les consignes propres à chaque module ;
- Sauf indication contraire, un.e seul.e participant.e à la fois dans un module ;
- Ne pas courir ni se bousculer dans les modules et dans les sentiers ;
- Ne pas utiliser les modules s'ils sont mouillés.

Protection de l'environnement

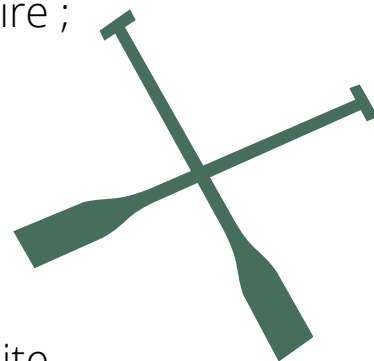
- Le respect de l'environnement est exigé, ne pas arracher ou couper des branches, ne pas piétiner hors sentier inutilement ou cueillir des plantes et des fleurs ;
- Ne pas nourrir les animaux et respecter leur habitat naturel ;
- Rapporter tous ses déchets.

La piste d'hébertisme peut être utilisée sans la présence du personnel du camp, mais toujours en présence d'un.e adulte. Nous ne sommes pas responsable des accidents.



Canot & Kayak

- La présence d'un.e animateur.trice (adulte) est obligatoire ;
- Porter la veste de flottaison individuelle (VFI) ;
- Attendre l'autorisation pour embarquer ;
- Ne pas se tenir debout dans les embarcations ;
- Ne pas se lever debout sur le dos des embarcations ;
- Le groupe doit toujours rester ensemble ;
- Les règlements doivent être expliqués à la première visite.



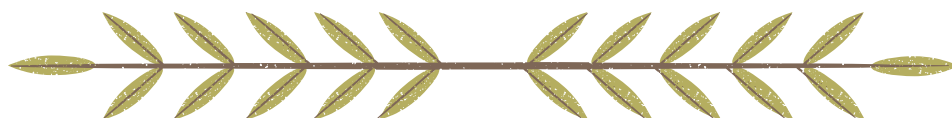
En cas d'accident:

- C'est l'animateur,trice responsable de l'activité qui prend la charge des opérations (s'il.elle ne se sent pas apte à le faire, il.elle délègue à une autre personne).
- L'animateur.trice responsable doit immédiatement porter secours à l'enfant en difficulté.
- Les deux autres animateur.trice.s font accoster les enfants et s'assurent de le faire dans un lieu sécuritaire, à l'écart de l'incident.
- On avise la direction qui décidera des mesures à prendre.

Les canots et les kayaks peuvent utilisés sans la présence du personnel du camp, mais toujours en présence d'un.e adulte. Nous ne sommes pas responsable des accidents.



*IL EST STRICTEMENT INTERDIT
DE SE Baigner À LA RIVIÈRE*



Aire de feux

- S'informer des interdictions de feu (SOPFEU) et les respecter ;
- Faire les feux aux endroits prévus à cet effet ;
- Dégager le sol autour du feu (2-3 mètres et ne laisser aucune branche ou autre déchet) ;
- Assurer une supervision constante ;
- S'assurer d'avoir un moyen d'extinction à portée de main ;
- Faire des feux dont la taille est proportionnelle à l'espace disponible ;
- Donner des consignes claires, notamment si les participant.e.s sont appelé.e.s à se déplacer près du feu, par exemple pour des chants, des danses ou des sketches ;
- Ne pas faire brûler de déchets ;
- Ne pas chercher à impressionner avec des grands feux de conifères ;
- Ramasser le bois avant d'allumer le feu pour éviter de laisser le feu seul une fois allumé ;
- Cesser d'ajouter du bois si on s'apprête à l'éteindre ;
- Toujours éteindre le feu avec de l'eau ou du sable au moment du départ : pour s'assurer qu'un feu est bien éteint, il faut vérifier que les cendres sont froides ;
- Si on prévoit une collation autour du feu, voir à rapporter tous les déchets.
- Veuillez utiliser le bois prévu pour les feux de camp.
- Ne pas utiliser le bois d'intérieur pour les feux extérieurs.

Protection de l'environnement

- Ne pas arracher d'écorce sur les arbres pour allumer ou relancer le feu (l'écorce protège l'arbre contre les maladies et les parasites) ;
- Ne pas couper ou arracher des branches d'arbres pour alimenter le feu.



Utilisation foyer intérieur



Toujours
laisser le
devant du
foyer dégager
(aucun bagage
ou aucun
meuble).



Toujours s'assurer
que la trappe du
foyer (poignée
triangulaire) est
parallèle à la
cheminée, c'est-à-
dire dans le même
sens que la
cheminée..



S'il y a de la
boucane excessive
dans le salon,
veuillez ouvrir les
fenêtres et
appeler le
responsable de
séjour.

**Il est interdit d'utiliser du bois autre que celui
fourni par le camp dans le foyer intérieur.**



**Si l'alarme incendie se déclenche par erreur en
raison d'un retour de fumée du poêle, veuillez
vous référer au protocole remis par le
responsable de séjour.**

Utilisation foyer intérieur

MATÉRIEL POUR ALLUMER UN FEU DANS LE FOYER



1. Ouvrir la trappe (mettre la poignée en triangle parallèle au tuyau de la cheminée).
2. Partir le feu à l'aide du journal et des allumettes ou d'un allume-feu.
3. Il faut utiliser le bois fourni par le camp seulement.
4. S'assurer que le feu est éteint avant de quitter.

AFIN D'ÉVITER LES RISQUES D'INCENDIES, VEUILLEZ LAISSER LES CENDRES DANS LE FOYER.



NOTRE ÉQUIPE D'ENTRETIEN S'EN CHARGERÀ.

Glissade & Patinoire

- Il faut glisser une personne à / un train à la fois ;
- Les trains (tubes attachés ensemble) doivent être composés d'un maximum de 4 tubes ;
- Glissez lorsque la piste est libérée ;
- Aucun objet n'est toléré au bas de la glissade ;
- Remontez par l'extérieur de la piste ;
- Les enfants doivent être accompagné.e.s d'un.e adulte.
- Remplacez le matériel après usage ;
- Il est défendu de changer la configuration de la glissade (pas de "jump") ;
- Le port du casque sur la patinoire est fortement recommandé.

À partir de 23h, il est interdit d'utiliser la glissade et la patinoire.



Choix de menu

Les repas sont accompagnés d'une soupe, de deux choix de salades, de crudités et d'un dessert. Le café, le thé et le jus sont inclus. 1 seul choix de menu par repas.



- Bœuf aux légumes
- Boulettes sucrées
- Brochettes de poulet et légumes
- Chili (et chips)
- Croquettes de poulet
- Egg-rolls (avec saucisses sucrées, soupe wonton, salade asiatique et riz frit au poulet)
- Émincé de poulet aux légumes
- Fettucine au poulet
- Fish and chips
- Filet de sole
- Hamburger steak
- Hamburger
- Hamburger au poulet
- Hot-chicken
- Jambon
- Lasagne à la viande ou aux légumes
- Macaroni à la viande
- Pain de viande
- Pâté chinois
- Pâtes à la sauce rosée
- Pizza (2 choix de pizza)
- Pizza-ghetti (2 choix pizza)
- Pogo
- Poitrine de poulet
- Poulet BBQ / Tofu BBQ
- Quiche aux légumes
- Ragoût de boulettes
- Longe de porc sauce au poivre
- Porc au miel
- Saucisses porc et bœuf
- Spaghetti à la viande
- Tacos (Salsa, salade, crème sûre, tomates, oignons verts)
- Poulet / Tofu général tao (Riz blanc)
- Tourtière
- Vol au vent

Afin de pouvoir bien répondre à vos demandes concernant la nourriture, veuillez remplir ce document. La liste des repas proposés se trouve à la page suivante. Au maximum **deux semaines** avant votre séjour, nous devons connaître *les restrictions alimentaires ainsi que le nombre de personnes présentes* dans votre groupe. Dans le cas contraire, il nous sera impossible de remplir votre demande.

**Si plus du quart de votre groupe est végétarien,
le menu sera végétarien pour tout le groupe.**



Choix de menu



ALLERGIES, INTOLÉRANCES ET PRÉFÉRENCES ALIMENTAIRES

- Inscrire les noms des personnes qui ont des allergies, intolérances ou des préférences alimentaires (sans porc, végétarien.ne) sous la colonne "noms".
- Inscrire les allergies ou les intolérances et cocher celles-qui s'appliquent (voir l'exemple).
- Les allergies, intolérances et préférences qui n'ont pas été mentionnées ne pourront pas être traitées.

Noms	Sans Lactose				
Couscous	X				

Nous ne pouvons pas répondre au régime coéliquue et au végétalisme, malheureusement.

Accueil des chiens

Conditions générales d'accueil des chiens

- Tout chien doit être déclaré et enregistré au moment de la réservation ou à l'arrivée.
- Seuls les chiens enregistrés sont autorisés sur le site ainsi que dans le chalet principal.
- À l'extérieur du bâtiment principal, l'animal **doit être tenu en laisse** et sous surveillance d'une personne responsable en tout temps.
- Pour des raisons de sécurité, les chiens présentant un comportement agressif ou qui aboient de manière excessive devront quitter le site du camp en compagnie de leur maître. Aucun remboursement ne sera effectué suite à une expulsion.
- La personne responsable de l'animal doit immédiatement ramasser tous les excréments de son animal et en disposer de manière hygiénique.
- Les animaux ne sont pas tolérés sur le mobilier, tels que les lits et les divans.
- Si une personne vous rend visite avec un chien, les mêmes consignes s'appliquent.
- En tant que propriétaire d'un chien, j'assume l'entière responsabilité pour tous les dommages corporels, matériels et autres commis par mon chien, et ce, en tout temps et en tout lieu sur le site du Camp Richelieu St-Côme.
- En tant que responsable d'un chien, je m'engage à déboursier les frais en cas de dommages matériels causés par la présence de mon animal.

Des frais supplémentaires peuvent s'appliquer si les excréments ne sont pas ramassés, et si le chalet principal a été sali à outrance en raison de la présence de chiens (excréments, poils sur les divans ou les lits).



Frais à la carte

Accueil de personnes en visite et accès au camp

13 ans et plus:

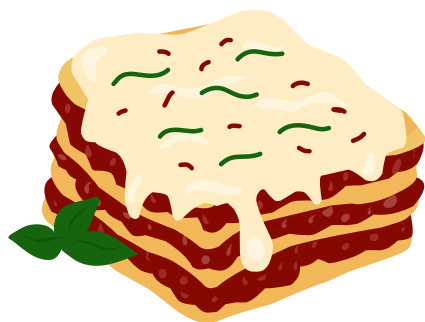
Accès au camp : 20\$

Déjeuner: 17\$

Dîner et brunch: 20,50\$

Souper: 25\$

Coucher: 40\$



3 à 5 ans:

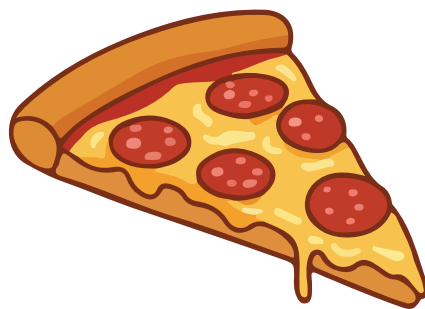
Accès au camp : 5\$

Déjeuner: 10\$

Dîner: 12,50\$

Souper: 15\$

Coucher: 15\$



6 à 12 ans:

Accès au camp : 15\$

Déjeuner: 13\$

Dîner: 15\$

Souper: 20\$

Coucher: 30\$

Veuillez noter que les taxes ne sont pas calculées dans les prix affichés.



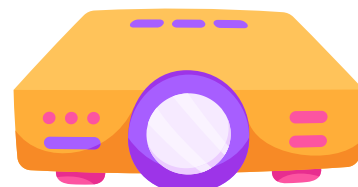
Frais à la carte

Location de matériel et animation

Branchement de véhicules électriques :

20\$ par jour

Bois supplémentaire : 10\$ par bac de bûches



Projecteur : 20\$

ATTENTION: Si le projecteur subit des bris, il devra être remplacé.

Haut-parleur et micro:

20\$ pour le séjour

Animation - bloc de trois heures : 75\$

Certaines activités requièrent la présence du personnel du camp, comme le tir à l'arc et l'escalade. Il est aussi possible d'avoir un.e animateur.trice pour les enfants ou pour des activités spéciales, comme l'animation d'un feu ou d'un grand jeu à la lumière des flambeaux. Le bloc d'animation doit être déterminé d'avance avec la coordination, et il peut être fractionné pendant votre séjour.

- Chaque enfant de 5 ans et moins doit être accompagné d'un.e adulte ;
- Une seule personne est prévue pour l'animation. Si votre groupe est composé de plus de 10 enfants (6-10 ans) ou de 15 enfants (10 ans et plus), un.e adulte de votre groupe doit être présent-e. Si ce n'est pas possible, un deuxième animateur.trice sera requis.
- S'il vous faut plus d'un.e animateur-trice, il faut prendre un bloc de trois heures consécutives ;
- Vous n'avez qu'à communiquer avec nous vos besoins en animation.